La PEV et l'Union pour la Méditerranée

ALLIX Enzo et ALMODOVAR Benjamin



07/03/24

TD Politique Européenne et mondialisation

Frédéric AMIAND



La politique européenne de voisinage et l'Union pour la Méditerranée : vecteurs de coopération ou instruments de domination dans un contexte mondialisé ?

I - Une coopération européenne afin de promouvoir le modèle étatique européen :

Depuis la création de l'Union Européenne par le traité de Maastricht de 1992, le territoire européen a la volonté de s'étendre vers d'autres pays afin de les intégrer à l'union économique. Ainsi, plusieurs politiques se sont mises en place à partir des années 90, pour intégrer élargir l'Union Européenne ou pour nouer des liens économiques, sociaux et/ou culturels avec les État bordant le bassin méditerranéen. Outre les traités d'élargissements (1995, 2004, 2007 et 2013), des politiques sont menées relevant du droit « mou » dans les années 2000 : la Politique européenne de voisinage (PEV) et l'Union pour la Méditerranée (UpM).

A - La Politique européenne de voisinage (PEV), un critère de pré-adhésion à l'Union Européenne ?

La Politique européenne de voisinage a la volonté, selon son créateur, de créer « un cercle d'amis » entre les différents pays voisins de l'Union Européenne. Elle englobe toute l'Europe continentale, et allant du Caucase jusqu'à l'Afrique septentrionale, en passant par le Proche-Orient.

Cette politique de voisinage concerne au total 16 pays de proximité de l'Union Européenne, subdivisée en deux initiatives régionales : une pour le sud et une autre pour l'est. La première concerne les États faisant parti du Partenariat Euromed (le Processus de Barcelone) : « l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, l'Autorité palestinienne, la Syrie [suspendu en 2011] et la Tunisie ».¹ Selon la fondation Robert Schuman, ce partenariat initié en 1995 « définit un cadre et des projets de coopération entre les pays [...], notamment dans le domaine de la sécurité, du développement et de la culture ». La seconde, concerne l'est de l'Union Européenne, soit les pays orientaux : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine et la Biélorussie (suspendu). Crée en 2009, le Partenariat oriental. Au même titre que le Processus de Barcelone, celui-ci sert à renforcer la coopération politique et l'intégration économique avec les pays membre de l'Union Européenne.

Dans une interview, Yann Richard, spécialiste des dynamiques territoriales de l'Union Européenne à Paris I Panthéon Sorbonne, mentionne le fait que la PEV n'ai pas empêchée une « instabilité proliférante » dans les pays membres. Par exemple, depuis les années 2010,

¹ Selon Vincent Lequeux et Boran Tobelem sur le site « Toute l'Europe ».

plusieurs évènements ont eu lieu, tel que la désintégration de la Libye, le coup d'état égyptien, l'afflux de réfugiés syriens, et l'annexion de la Crimée.² Dans l'ensemble, c'est un échec malgré le tissage d'union avec le Maroc et l'Algérie. Aujourd'hui, on ne constate qu'aucun des pays présents dans la PEV n'a intégré l'Union Européenne. Néanmoins, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine sont candidats à l'intégration de l'Union Européenne. Ainsi, cette politique peut être envisagée comme un outil pour pré-intégrer l'Europe des vingt-sept.

B - L'UpM comme outil de développement des « Suds »

L'Union pour la Méditerranée est méconnu en Europe, au sens de l'Union Européenne, mais n'a pas la même popularité sur la rive sud de la Méditerranée (Maroc, Algérie, Égypte, etc.). Lors de mes recherches, les seuls médias qui parlent de cette union dans l'actualité, sont des médias non-européens comme les journaux marocains sur le sujet d'une rencontre bilatérale entre le Maroc et la France. Pour revenir sur l'organisation de cette union, le secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée est créé en 2010 avec un secrétaire général élu pour 3 ans. Selon le site de l'UpM, le secrétariat général « compte 60 personnes issus de 20 pays de la région, ainsi que des représentants de la Commission européenne et des institutions financières internationales et nationales ».

Ayant un objectif moins concret que la PEV, cette union s'attache à des causes plus internationales (au sens de l'Europe et ses voisins continentaux). En effet, en 2018 lors du 3e forum régional de l'UpM à Barcelone (pour les 10 ans de l'UpM), 6 domaines stratégiques ont été établi : le développement des entreprises, l'autonomisation des femmes et des affaires sociales, l'enseignement supérieur et la recherche, l'eau et l'environnement, le transport et le développement urbain, les énergies renouvelables et le changement climatique. Par exemple, l'UpM a été le principal initiateur de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) avec la Banque européenne d'investissement (BEI), qui a permis 9,9 millions d'EUR d'opérations de subvention en 2017.³ Elle a également initié l'Anna Lindh Foundation qui met en place des projets de dialogue interculturel et de compréhension mutuelle dans les pays du Sud.

Ainsi, l'Union pour la Méditerranée met en place des projets de coopération dans les pays des « Suds », pour leurs permettre de se développer entre eux et espérer un espace sans conflits. Néanmoins, ceci n'est chose faite, notamment avec Israël et la Palestine qui font toutes les deux parties intégrantes de l'UpM.

² Selon l'interview vidéo de Yann Richard.

³ Site de la Banque européenne d'investissement.

C - Le devenir des politiques de voisinage de nos jours

La PEV et l'UpM ont toutes les deux ont été développées au début des années 2000, ce qui en fait des politiques relativement récentes. Mais qu'en est-il aujourd'hui, dans les années 2020 ? Comment se confronte-t-elle aux enjeux contemporains ?

Jacques Rupnik dans <u>Les banlieues de l'Europe</u> (pp.9-40) affirme que depuis 2002 (année du sommet de Copenhague), l'étendue géographique de la PEV s'est confirmée. La PEV s'appuie sur le principe de différenciation : tous les pays ne vont pas à la même vitesse, et n'ont pas les mêmes objectifs. En réalité, on peut aussi parler différenciation politique sur les rives de la Méditerranée avec différents régimes politique, ce qui forme une réelle ambiguïté autour de la PEV. En effet, cette politique concerne les voisins européens et voisins de l'Europe. De plus, selon Esther Barbé dans <u>Les banlieues de l'Europe</u> (pp.151-173), cette politique est vue comme un renforcement du partenariat Euromed (PEM) qui adopte une vision moins large que la PEV. Cela laisse place à de nombreuses critiques sur un remplacement, plus un traitement égalitaire entre partenaires méditerranéens (initialement dans le PEM) et les pays de l'Est. C'est-à-dire, qu'il n'y plus aucune perspective d'adhésion à l'UE (concept de la "golden carrot").

Du côté de l'UpM, elle ne produit plus de dossiers annuels depuis 2017. Néanmoins, dans une interview donnée à France 24 en 2022, le secrétaire général, Nasser Kamel (2018 – ...) explique qu'il y a une fracture dans région euro-méditerranéenne par rapport au COVID-19 en 2020. Le but est de protéger le sud pour protéger le nord. C'est-à-dire, empêcher la diffusion du COVID via les flux normaux). La Méditerranée doit être ciblée en priorité par l'Union Européenne vis-à-vis du monde. Dans le cadre d'une rencontre bilatérale entre la France et le Maroc le 25 et 26 février 2024, les ministres des Affaires étrangères de chaque pays (Nasser Bourita et Stéphane Séjourné) ont pu évoquer le sujet de l'UpM. Cet événement a été uniquement relayé dans l'actualité marocaine. Lors d'une conférence commune, ils dénoncent une "géopolitique de la peur" qui se traduit par une politique de rejet et de protectionnisme, et poussent les pays à assumer une contribution financière (notamment ceux du Sud). « La France et le Maroc ont une responsabilité et ont une légitimité pour évoquer ce sujet et essayer de renforcer ce processus ».4

<u>II - La politique européenne de voisinage sud-méditerranéenne comme outil d'influence</u> <u>:</u>

⁴ Selon le journal marocain Hespress.

La politique européenne de voisinage consacre plusieurs programmes d'aides ou de partenariats pour différents pays : CARDS pour les Balkans, TACIS-CBC pour la Russie, le Belarus, l'Ukraine et la Moldavie, Phare-CBC pour les candidats à l'UE et Meda pour les Etats du sud méditerranéen, ces programmes affirment la pluralité de l'acceptation de « voisin » et la définition de catégories différenciées distinguant les alliés voisins, les « amis », des simples partenaires.⁵

Le programme MEDA consacre des aides à Israël, l'Egypte, l'Algérie, le Liban, Malte, le Maroc, la Jordanie ou encore la Syrie. Ces financements sont consacrés à 3 objectifs :

- Le renforcement de la stabilité politique et de la démocratie.
- La mise ne place d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne.
- Le développement de coopération économique et sociale ainsi que la prise en compte de la dimension humanitaire

A - Le Maroc comme symbole d'un partenariat avancé permettant une coopération gagnant/gagnant

Le renforcement de la stabilité politique et de la démocratie. La région sudméditerranéenne est confrontée depuis plusieurs dizaines d'années à des crises politiques, économiques et sociales importantes, la volonté des pays européens d'apporter une aide à ces pays permet de limiter les tensions en apportant des garanties économiques. Cette coopération permet aussi d'intégrer une réponse aux questions migratoires et sécuritaires des pays européens. Le Maroc a par exemple utilisé les fonds Meda pour des fins protectionnistes concernant l'immigration suivant l'orientation de l'Union européenne et ses directives sur l'immigration illégale⁶. A partir du 1^{er} janvier 2007 l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEPV) va ainsi prendre la suite du programme MEDA dans le cadre de la nouvelle Politique européenne de voisinage (PEV). Les objectifs restent globalement les mêmes, le Maroc, principal bénéficiaire va continuer de limiter la sortie d'individus du territoire africain.

Des plans d'actions vont être mis en place spécifiquement pour chaque pays. Le plan UE-Maroc nait en 2005 et définit les questions relatives à l'asile et à l'immigration comme primordiales.

Dans le cas du Maroc, cet échange est mutuellement bénéfique, les partenariats avec l'Union européenne permettent au Maroc d'intégrer progressivement le marché intérieur

⁵ Selon Azzam Mahjoub (cf. bibliographie).

⁶ Selon Diane Kitmun (cf. bibliographie).

européen et donc de prospérer économiquement, en échange le Royaume va servir de zone tampon entre l'Europe et l'Afrique nécessaire encore aujourd'hui pour permettre à l'UE d'influer sur l'Europe de l'Ouest et plus particulièrement sur toute la partie orientale de l'Afrique subsaharienne.

B - L'immense marché européen comme outil d'influence de la PEV

La mise en place d'une zone de libre-échange euro-méditerranéen a permis de clairement devancer son voisin et concurrent Algérien alors même qu'il ne dispose pas des richesses immenses de celui-ci. L'Algérie est le 16ème producteur mondial de pétrole brut, 9ème producteur mondial de gaz naturel seulement les partenariats économiques n'ont pas bénéficié autant à l'Algérie qu'au Maroc, 20% du PIB algérien dépend du pétrole et les hydrocarbures représentent 95% des exportations du pays. Les principaux clients de l'Algérie concernant le pétrole sont l'Italie, l'Espagne et la France. Nous pouvons alors estimer que l'Algérie dispose d'une influence particulière sur l'Europe.

Il semble cependant que cela soit l'inverse étant donné que l'Algérie émet de grandes difficultés à créer des partenariats économiques avec l'Asie hormis la Chine qui accueille 13% des exportations algériennes et dépend donc quasiment exclusivement du marché européen⁷, les pays importateurs décidant généralement des normes à appliquer. Ils ont également un pouvoir de négociation plus important. Ainsi la Politique européenne de voisinage utilise parfaitement l'immense marché de l'Union européenne (première puissance économique mondiale) pour ériger sa politique.

La PEV est un outil très important permettant d'affirmer des coopérations solides, le Maroc a réussi à diversifier son économie en partie grâce à la PEV en admettant un partenariat avancé_avec l'Union européenne permettant une baisse des prix de la main-œuvre pour les grandes entreprises européennes sur des produits à faible valeur ajoutée et une augmentation du niveau de vie de la population marocaine.

C – De nouveaux enjeux pour affirmer/réaffirmer les partenariats UE-sud-méditerranéens

Néanmoins la politique européenne de voisinage fait face à de nouvelles menaces : l'essor de la Chine et l'influence de la Russie au Moyen-Orient et en Afrique constitue de nouveau enjeux.⁸

⁷ Selon le rapport de la Direction Générale du trésor de 2022.

⁸ Selon le magazine « carto », Areion 24 News.

La guerre en Ukraine a également créé une nouvelle polarisation du monde et constitue une problématique pour la PEV, les pays du « Sud » souhaitant davantage se développer ont adopté une position neutre à l'égard de la Russie. L'Egypte <u>dépendant</u> drastiquement des exportations du blé russe (8254 milliers de tonnes) surtout que les relations ont longtemps été tendu avec la venue des rapporteurs de différentes commissions européennes le 20 mars 2016.9

-

⁹ Selon le rapport d'information fait au nom de la commission des affaires européennes sur le volet méditerranéen de la politique de voisinage de l'Union européenne remis le 12 mai 2016.

Bibliographie

- Badrane, M. (2024b, février 28). *L'Union pour la Méditerranée a besoin d'un électrochoc*. Aujourd'hui le Maroc. https://aujourdhui.ma/actualite/lunion-pour-la-mediterranee-a-besoin-dun-electrochoc
- Djénéba EUDARIC. (2019, 4 novembre). *La politique européenne de voisinage est-elle un grand ratage* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=vvqO_TPZWq0
- Du Trésor, D. G. (2023, 27 novembre). Commerce extérieur de l'Algérie ALGÉRIE | Direction générale du Trésor.

 https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/commerce-exterieur-de-l-algerie
- Fourmont, G. (2023, 21 février). *Le Moyen-Orient, coincé entre la Russie et l'Ukraine*. Areion24.news. https://www.areion24.news/2023/02/21/le-moyen-orient-coince-entre-la-russie-et-lukraine/
- FRANCE 24. (2021, 23 juillet). Nasser Kamel (UpM): les Européens ont eu "des pratiques déplorables au début de la crise Covid-19 [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=u4IYovPCtf4
- Jnina, Z. (2024, 26 février). Méditerranée sous tensions: Les enjeux brûlants de l'UpM. Hespress Français - Actualités du Maroc. https://fr.hespress.com/354342-mediterranee-sous-tensions-les-enjeux-brulants-de-lupm-selon-bourita.html
- Kitmun, D. (2011). Le Maroc gère les flux des indésirables. *Plein droit*, 88, 28-31. https://doi-org.srvext.uco.fr/10.3917/pld.088.0028
- La politique européenne de voisinage | Fiches thématiques sur l'Union européenne | Parlement européen. (s. d.).

 https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/170/la-politique-europeenne-de-voisinage
- Mahjoub, A. (2005). La politique européenne de voisinage : un dépassement du partenariat euro-méditerranéen. *Politique étrangère*, 535-544. https://doi.org/10.3917/pe.053.0535
- Ndiongue, M. (2024, 26 février). *L&rsquo*; *Union pour la Méditerranée au cœur des discussions entre le Maroc et la France*. Maroc Diplomatique. https://maroc-diplomatique.net/lunion-pour-la-mediterranee-au-coeur-des-discussions-entre-rabat-et-paris/
- Proposition de résolution au nom de la commission des affaires européennes, en application de l'article 73 quater du Règlement, sur le volet méditerranéen de la politique de voisinage de l'Union européenne révisée : Défendre nos intérêts et promouvoir nos valeurs : quelle politique de voisinage pour l'Union européenne ? Le cas de l'Égypte Sénat. (s. d.). Sénat. https://www.senat.fr/rap/r15-609/r15-609.html
- Rupnik, J. (2007). Les banlieues de l'Europe : Les politiques de voisinages de l'Union européenne. Presses de Sciences Po. https://doi-org.srvext.uco.fr/10.3917/scpo.rupni.2007.01

Toute l'Europe. (2021, 18 janvier). Qu'est-ce que l'Union pour la Méditerranée ; ? *Touteleurope.eu*. https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/qu-est-ce-que-l-union-pour-la-mediterranee/

Toute l'Europe. (2022, 12 avril). La politique européenne de voisinage. *Touteleurope.eu*. https://www.touteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/la-politique-europeenne-de-voisinage/

Différents liens vers des PDF utilisés :

https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2021/05/3a41651e-fr.pdf

https://www.senat.fr/fileadmin/import/files/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_e uropeennes/Actualites/Actualites_43.pdf

https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:2bf140bf-a3f8-4ab2-b506-

fd71826e6da6.0002.02/DOC_1&format=PDF

https://www.eib.org/attachments/country/femip_trust_fund_annual_report_2017_fr.pdf